



**PETITE  
ENFANCE**



**À L'ÉCOLE**



**LA SANTÉ  
ET LA PETITE  
ENFANCE**



**L'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL**

# **GUIDE PRATIQUE**

## **AUBERGENVILLE**



**SE DÉTENDRE  
SE CULTIVER**



**SE DÉPENSER**



**SE DÉPLACER**



**LES ÉLUS  
À VOTRE  
ÉCOUTE**

**2018 - 2019**

# SOMMAIRE

01

**LA PETITE  
ENFANCE**

p4

02

**À L'ÉCOLE**

p6

03

**LA SANTÉ  
ET LA PETITE ENFANCE**

p11

04

**L'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL**

p12

05

**À LA CANTINE**

p14

06

**AVANT ET  
APRÈS L'ÉCOLE**

p16

07

**SE DÉTENDRE  
SE CULTIVER**

p20

08

**SE DÉPENSER**

p25

09

**SE DÉPLACER**

p28

10

**LES ÉLUS  
À VOTRE ÉCOUTE**

p30

Guide pratique édité par  
la Mairie d'Aubergenville

1, avenue de la Division Leclerc,  
78410 Aubergenville – Tél. 01 30 90 45 00

Directeur de la publication :  
Thierry Montangerand

Directrice la rédaction : Virginie Meunier

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

Impression : imprimerie Corep  
Distribué par les jeunes Aubergenvillois

# ÉDITO

*Vous trouverez dans ce guide tous les éléments nécessaires pour bien vivre, mais aussi vous épanouir à Aubergenville. Ne manquez pas les dates importantes à retenir avec de nombreux conseils pratiques que cela soit pour la vie scolaire ou extra scolaire, mais également pour les activités de loisirs qui animent votre quotidien et/ou celui de vos enfants.*

# LA PETITE ENFANCE

*Le service « Petite enfance », apporte une attention toute particulière aux tout petits et offre aux parents des solutions de garde en crèche adaptées, dont les maîtres mots sont professionnalisme, confort, bien-être et sécurité.*

## Accueil en crèche

### Crèche familiale Chrysalide

La crèche regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental. La crèche familiale combine les avantages d'un accueil familial avec des temps de collectivité pour votre enfant. Les assistantes maternelles accueillent chez elles trois enfants maximum. Une fois par semaine, elles emmènent les enfants au jardin d'éveil, à la Maison de la Petite Enfance, pour y rencontrer d'autres enfants et les préparer à la vie en collectivité.

29, rue du Grand Aulnay  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 91 19 22

Horaires d'ouverture :  
De 7h à 19h du lundi au vendredi,  
toute l'année.

### Multi-accueil Farandole

La Farandole accueille 37 enfants en garde régulière, mais aussi de façon ponctuelle. Cette structure fonctionne à la fois comme une crèche collective et comme une halte-garderie. Une équipe de professionnelles de la petite enfance se relaie pour répondre aux besoins des petits tout en respectant le rythme de chacun.

27, rue du Grand Aulnay  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 91 09 59

Horaires d'ouverture :  
De 8h à 18h30 du lundi au vendredi,  
toute l'année.

### Micro-crèche

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, cette structure accueille 10 enfants par jour. Elle offre une prise en charge individualisée de l'enfant. Quatre professionnelles sont au service des enfants au quotidien.

La ronde des doudous  
37, avenue Charles de Gaulle  
78410 Aubergenville  
Tél. : 06 27 81 61 10  
ou 06 60 64 11 14

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h (possibilité jusqu'à 19h  
en fonction des demandes)  
fermeture 3 semaines l'été  
et 1 semaine l'hiver.

## Accueil par une assistante maternelle

### Accueil chez une assistante maternelle agréée

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et vous souhaitez recevoir la liste des assistantes maternelles ? Plusieurs choix s'offrent à vous pour obtenir ce précieux renseignement : le Secteur d'Action Sociale et le centre de PMI du Conseil départemental, ou auprès de l'association « La Compagnie des Poussettes » et le Pôle Enfance Jeunesse de la mairie. Attention, n'oubliez pas qu'en employant une assistante maternelle, vous devez impérativement établir un contrat de travail pour chacun des enfants accueillis. C'est vous, en tant que parent, qui rémunérez l'assistante maternelle et il est impératif de déclarer son salaire à PAJEMPLOI (URSSAF). Sachez également que les conditions de travail sont réglementées par la « convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur » .

N'hésitez pas à demander conseil aux différents organismes cités précédemment ou bien à vous rendre sur des sites ou lieux spécialisés tels que :

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)  
[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (CAF)  
[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)  
[www.yvelines.fr/assistante-maternelle](http://www.yvelines.fr/assistante-maternelle)  
Allo accueil petite enfance :  
0 800 85 79 78

Services du Conseil départemental  
SAS (Secteur d'Action Sociale)  
3 quai Albert 1<sup>er</sup>  
78250 Meulan  
Tél. : 01 30 83 63 63  
Centre de PMI  
41 rue Belvédère  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 90 29 23

## Association La Compagnie des Poussettes

Une association dynamique qui regroupe une douzaine d'assistantes maternelles et qui saura vous prodiguer des conseils avisés ! Son objectif : créer un forum d'échanges entre assistantes maternelles, mais aussi entre vous, parents, et ces professionnelles qui accueillent vos enfants pour optimiser la qualité d'accueil et assurer le bien-être des petits.

Présidente :  
Catherine Le Gac  
Tél. : 01 30 95 70 75

Clarisse Pageot  
Tél. : 01 30 90 31 40

## NUMÉROS UTILES

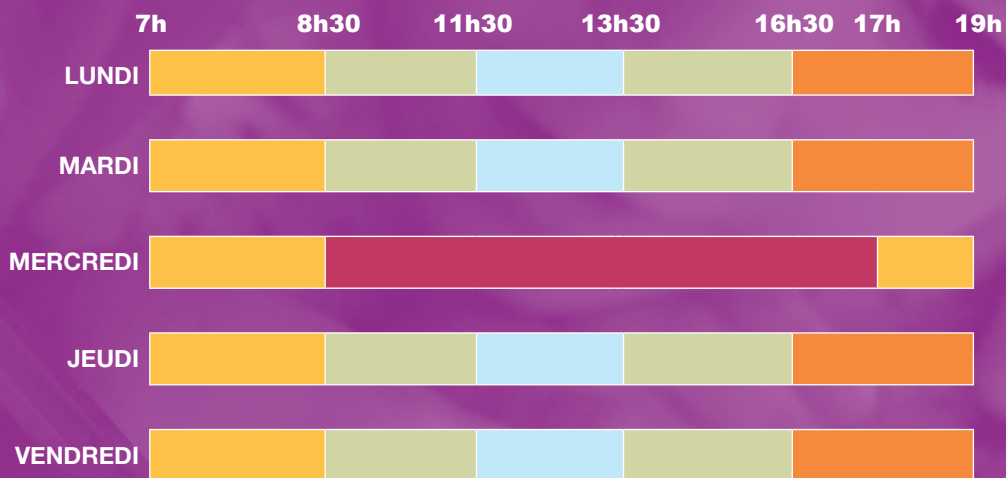
Services municipaux

Pôle Enfance Jeunesse  
1, avenue de la Division Leclerc  
78410 Aubergenville  
[enfance.jeunesse@aubergenville.fr](mailto:enfance.jeunesse@aubergenville.fr)  
Tél. : 01 30 90 45 70

# 02

# À L'ÉCOLE

## Organisation de la semaine



Accueil périscolaire  
ou accueil péricentre

École

Restauration scolaire  
ou repas à la maison

Retour à la maison  
ou Études surveillées  
ou Accueil périscolaire

Centre de loisirs avec repas  
à la cantine

# Écoles maternelles et élémentaires comment s'inscrire ?

Pour les enfants nés en 2016, l'inscription en petite section sera à effectuer au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, au Pôle Enfance Jeunesse, en mairie. Sauf dérogation, l'enfant sera scolarisé dans l'établissement relevant du périmètre scolaire où se situe le domicile de ses parents.

## Les écoles maternelles

REINE ASTRID  
Boulevard P. Lefauchaux  
Tél. : 01 30 95 72 72

ANDRÉ BERNARD  
8, rue de Verdun  
Tél. : 01 30 95 77 93

JEAN MOULIN  
20, rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 70 77

LOUIS PERGAUD  
5, rue Jules Ferry  
Tél. : 01 30 90 53 51

Pour les enfants aubergenvillois, déjà scolarisés dans l'une des 4 écoles maternelles de la ville, l'inscription au cours préparatoire est automatique. Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

## Les écoles élémentaires

REINE ASTRID  
24, boulevard du Commerce  
Tél. : 01 30 95 71 17

JEAN DE LA FONTAINE  
8, rue de Verdun  
Tél. : 01 30 95 77 92

PAUL FORT  
20, rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 73 82

LOUIS PERGAUD  
5, rue Jules Ferry  
Tél. : 01 30 90 53 50

### Service minimum

Lors d'une grève des enseignants, si vous ne pouvez pas poser de jour de congé ni de RTT ou si personne de votre entourage ne peut garder vos enfants, soyez rassurés ! **La ville assure un service minimum dans les écoles.** Les élèves sont ainsi accueillis au sein de l'établissement comme à leur habitude.

**Si vous emménagez sur la ville, il est indispensable de renouveler ou d'effectuer votre inscription au Pôle Enfance Jeunesse, en mairie. N'oubliez pas de vous munir du certificat de radiation délivré par la dernière école fréquentée par vos enfants.**

## GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

De la petite section de maternelle au CM2, la ville prend en charge une partie des achats de base des fournitures scolaires (cahiers, stylos, crayons de couleur, ciseau, colle) à raison de 43 euros par enfant ce qui représente un budget total de près de 64 000 euros pour l'année. Certains enseignants peuvent, néanmoins, demander quelques fournitures spécifiques en fonction des activités prévues.

# L'allocation municipale exceptionnelle d'enseignement élémentaire & secondaire

Par cette allocation, la ville vient en aide aux familles qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

## Critères d'attribution

Il faut que la famille demeure depuis six mois sur la commune. Avoir des enfants scolarisés dans un établissement public (école élémentaire, collège, lycée général ou d'enseignement professionnel, ou en

apprentissage dans un centre de formation pour apprentis relevant d'une Chambre consulaire), ne percevant pas l'allocation de rentrée scolaire de la Caisse d'Allocations Familiales et selon les critères ci-dessous :

## COMPOSITION FAMILIALE

## RESSOURCES MENSUELLES NETTES

1 enfant à charge	Comprises entre 2 050 et 2 900 €
2 enfants à charge	Comprises entre 2 509 et 3 300 €
3 enfants à charge	Comprises entre 3 000 et 3 800 €
4 enfants à charge	Comprises entre 3 450 et 4 200 €
5 enfants ou plus à charge	Comprises entre 3 919 et 4 700 €

## Montant de l'allocation

Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficieront de cette allocation d'un montant de 80 € par enfant scolarisé pour l'année 2018/2019.

Pour bénéficier de cette allocation et connaître les documents à fournir, vous devez vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale d'Aubergenville entre le 17 septembre et le 12 octobre 2018 inclus.  
Contact : 01 30 90 47 70.

## Assurance scolaire obligatoire

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

L'assurance scolaire souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les titulaires d'une police d'assurances multirisques familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat. Il est conseillé de demander à l'assureur de fournir par écrit les précisions nécessaires.

## Vaccinations obligatoires

Pour la fréquentation scolaire, la vaccination contre les maladies suivantes est obligatoire : DT-Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite). D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et coqueluche. Soyez vigilants sur les dates de rappel.

# Les aides de la CAF

## Collège et lycée, comment s'inscrire ?

Pour les élèves déjà scolarisés à Aubergenville, l'inscription est gérée par l'administration des établissements au cours de l'année scolaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adresser directement aux secrétariats du collège et /ou du lycée.

### Le collège et le lycée

#### COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD

rue du Bois tonnerre  
Tél. : 01 30 95 80 17 ou  
<http://www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr>

#### LYCÉE VAN GOGH

8 rue Jules Ferry  
Tél. : 01 30 95 03 33 ou  
<http://www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr>

#### CFA L'ÉA ITEDEC

Cette école offre plus 23 formations en alternance, du CAP au Bac +3, dans les métiers du tertiaire, du bâtiment, de l'électricité, de l'éco construction, du développement durable et de la transition énergétique.  
27, rue du Chantier d'Héribé  
Tél. : 01 30 90 54 00 ou  
[www.ecole-lea.fr](http://www.ecole-lea.fr)

La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire aux familles ayant au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans. Elle est calculée en fonction des ressources familiales.

Pour plus d'informations, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales 0 810 25 78 10 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2018/2019

### RENTRÉE

Lundi 3 septembre 2018

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

*Fin des cours* : samedi 20 octobre 2018  
*reprise des cours* : lundi 5 novembre 2018

### VACANCES DE NOËL

*Fin des cours* : samedi 22 décembre 2018  
*reprise des cours* : lundi 7 janvier 2019

### VACANCES D'HIVER

*Fin des cours* : samedi 23 février 2019  
*reprise des cours* : lundi 11 mars 2019

### VACANCES DE PRINTEMPS

*Fin des cours* : samedi 20 avril 2019  
*reprise des cours* : lundi 6 mai 2019

31 mai 2019 : jour vaqué

### VACANCES D'ÉTÉ

*Fin des cours* : samedi 6 juillet 2019

# Lutter contre le décrochage scolaire

Depuis 6 ans, dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, la ville a mis en place un dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement de l'établissement.

L'objectif : les accompagner durant la période d'exclusion afin de ne pas aggraver leurs difficultés scolaires, mais aussi faire le point sur leur situation et les amener à réfléchir à une sanction.

**Renseignements au service Action sociale**  
au 01 30 90 47 77  
ou au collège  
Arthur Rimbaud  
au 01 30 95 80 17

## **RASED (Réseau Aides Spécialisées Enfants en Difficultés)**

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire.

Le RASED, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.

**RASED, Groupe scolaire Paul Fort / Jean Moulin,**  
20 rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 20 14

## **Associations de parents d'élèves**

### **FCPE**

(Fédération des Conseils de Parents d'élèves)  
Tél. : 01 30 95 57 26

### **PEEP**

(Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)  
Tél. : 09 60 54 11 94 ou 06 85 43 44 47

### **GIPE**

(Groupement Indépendant de Parents d'Élèves)  
Tél. : 01 30 95 42 22 ou 06 72 90 33 53

## **INSPECTION ACADÉMIQUE DES YVELINES**

Adresse : 19 Avenue du Centre,  
78280 Guyancourt  
Tél. : 01 39 23 60 00

Aubergenville dépend de l'académie de Versailles.

**Plus d'informations sur :**  
[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
Rectorat de l'académie de Versailles  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

# LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE

## Le centre de protection maternelle et infantile (PMI)

**Vous êtes enceinte**, vous voulez faire suivre votre grossesse et **bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ?**

Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile.

**Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans ?**

Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- **des consultations médicales préventives gratuites**, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante. Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement). Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.

- Les infirmières puéricultrices assurent également des permanences pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce « bilan de 4 ans » a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt.

Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

### Centre de PMI

41 rue Belvédère  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 90 29 23

**Ouvert tous les jours sauf le jeudi matin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).**

**Des permanences puéricultrices sont assurées sans rendez-vous le lundi et mercredi de 9h à 11h30, le mardi et jeudi de 14h à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30.**

**Pour plus d'informations SAS, 12 bis rue des Merisiers 78211 Mantes-la-Ville  
Tél. : 01 34 97 80 80**

### Centre Médico-psychologique Infanto juvénile (CMPI)

Le CMPI est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, destiné aux enfants et aux adolescents touchés par une souffrance psychique qui a des répercussions sur leur épanouissement personnel, leurs relations familiales et sociales ou sur leur apprentissage scolaires. Les enfants, qui sont pris en charge seuls ou en groupe y trouvent, tout comme les parents, une aide et une écoute garanties par le secret professionnel.

**Renseignements auprès de la secrétaire du CMPI, de 9h à 17h du lundi au vendredi  
Tél. : 01 30 95 50 89  
ou au cabinet au :  
27 grande rue  
78410 Aubergenville**

# 4 L'ACCOMPAGNE SOCIAL

## Orientation professionnelle

Point Information Jeunesse

Ce lieu convivial propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Des entretiens individuels permettent d'identifier vos besoins et vous aident dans vos démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

Point Information Jeunesse,  
Espace Emploi Formation,  
51, rue du Belvédère 78410 Aubergenville.  
Tél. : 01 30 90 36 63

Centre d'Information et d'orientation (CIO)

Des conseillers d'orientation psychologues, personnels de l'éducation nationale, peuvent recevoir les jeunes qui souhaitent s'informer ou s'entretenir sur leur orientation scolaire et professionnelle.

Ils interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur.

CIO : 6 rue Gambetta 78440 Les Mureaux.  
Tél. : 01 34 74 25 36  
Horaires : lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h et samedi de 9h  
à 12h30 hors congés scolaires.

## Mission Locale Intercommunale

La Mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apporteront une aide personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

Permanence chaque mercredi et jeudi de 14h à 17h30 à l'Espace Emploi Formation au 51 rue du Belvédère ou à la Mission locale aux Mureaux, 38 avenue Paul Raoult, lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 17h30, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Tél. : 01 30 91 21 50

## Permanences sociales - CIDFF

**CIDFF : Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles.**

Assure des missions d'information dans les domaines juridiques, droit des personnes, consommation, vie quotidienne droits des biens, droit pénal et aide juridictionnelle.

Permanences Victimes d'infraction pénales  
Lundi et mardi 14h à 17h  
Maison des Associations

Permanences à la Maison de Tous, les mardis de 14h à 17h, sans rendez-vous du CIDFF  
Tél. : 01 30 90 54 66  
Permanences à la Maison de Voisinage les mardis de 10h à 12h30, sans rendez-vous du CIDFF  
Tél. : 01 30 90 23 45  
Accueil possible :  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h30  
29 place des Fleurs BP 1132  
78301 Poissy CEDEX  
<http://www.cidffdesyvelines.com>

# EMENT

## Missions du Secteur d'Action Social (SAS)

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés).

Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées sur rendez-vous :

### À la Maison de Tous :

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h

### Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : selon disponibilités

Pour prendre rendez-vous, appelez le 01 61 31 28 00.

Vous pouvez également vous présenter à la permanence d'urgence de Mantes-la-Ville au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h.

### Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Antenne Est

L'un de vos enfants est en situation de handicap, selon vos besoins le pôle autonomie vous informe, vous oriente et vous accompagne (projet personnalisé de scolarisation...)

Accueil physique et téléphonique :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

### 5 Grande Rue

78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

Tél : 01 61 31 52 00

seineaval@mda.yvelines.fr

## Apprentissage

Votre enfant a entre 16 et 25 ans et entre en apprentissage, il peut bénéficier d'une bourse qui l'aide à financer son matériel professionnel selon un barème de revenus.

Le Département des Yvelines

Service jeunesse et sports

Tél. : 01 39 07 79 32 - sports@yvelines.fr

## Aide du Département des Yvelines / Bourse d'étude

Votre enfant a obtenu son Baccalauréat avec une mention « très bien » et souhaite poursuivre des études supérieures.

Une aide peut être octroyée, selon un barème de revenus et des conditions précises.

Le Département des Yvelines

Tél. : 01 39 07 74 88 ou 90

www.yvelines.fr/jeunesse

## Fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. C'est un dispositif qui a pour but d'apporter un secours d'urgence, de soutenir un projet d'insertion et / ou de favoriser la réalisation d'un projet professionnel.

## Aubergenville, « ville solidaire »

L'Équipe municipale a engagé en 2017 le dispositif « Aubergenville, ville solidaire ». La municipalité facilite et accentue l'intervention de 21 partenaires sur la commune, au bénéfice des personnes porteuses de handicaps, des personnes âgées en situation de fragilité ainsi que des familles confrontées à ces situations. Les partenaires sont engagés dans les secteurs de la santé ; de l'entraide et des services à la personne ; de l'accompagnement social et du secourisme ; et des actions nationales & internationales.

Renseignements sur vos droits en tant que bénéficiaires de conseils et d'aides solidaires, et également sur vos possibilités de devenir bénévole, auprès de Madame Carine ALLAN - 01 30 90 45 90 - callan@aubergenville.fr

# 05 À LA CANTINE

*Chaque école, maternelle comme élémentaire, possède sa propre salle de restaurant scolaire. La restauration fonctionne chaque jour de 11h30 à 13h20.*

*Les repas sont livrés par une société prestataire, implantée sur Aubergenville et qui élabore des repas équilibrés, sains et variés.*

## **Menus de qualité**

Chaque jour, 5 éléments sont proposés pour composer un repas copieux et équilibré : hors-d'œuvre, plat, légumes, laitage et dessert (gâteau ou fruit ou yaourt), le tout accompagné de pain.

**Le bio s'invite dans les assiettes une fois par semaine.**

Afin d'éveiller les papilles, les menus font régulièrement le tour du monde et des régions.

## **Allergies et troubles de santé**

Si votre enfant présente un trouble de santé, faites-le savoir à la direction de l'école. Un Projet d'Accueil individualisé (P.A.I) pourra être signé avec le médecin scolaire de l'Éducation Nationale, auquel la ville s'associera éventuellement pour le temps de restauration scolaire.

Suivant sa pathologie et les prescriptions données pour le cas de votre enfant, des solutions seront examinées pour permettre son accueil dans les meilleures conditions possible.

## Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de la restauration scolaire, il est impératif de remplir un dossier d'inscription.

Vous pouvez le retirer au Pôle Enfance Jeunesse ou le télécharger depuis le site Internet de la ville à la rubrique « au quotidien » puis « enfance et jeunesse ». L'inscription doit se faire au plus tard le 20 du mois précédent pour le mois suivant. Cette inscription vous engage au règlement des factures que vous recevez chaque mois, par courrier, à domicile.

### Annulation d'un repas

Vous pouvez annuler un ou plusieurs repas pour lequel l'enfant a été inscrit, sans facturation, dès lors qu'elle intervient 14 jours calendaires avant les jours des repas prévus. Vous trouverez sur le site Internet à la rubrique « au quotidien » puis « enfance et jeunesse », puis « restauration », les fiches de réservation/annulation d'un repas ou sur le portail famille (document à télécharger). En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, il est impératif de remettre un certificat médical dans un délai de 10 jours calendaires suivant le 1<sup>er</sup> jour d'absence, au-delà aucune régularisation ne pourra être faite.

Pour tous renseignements sur la restauration scolaire et sur le PAI (Projet d'Accueil Individualisé), contacter le Pôle Enfance Jeunesse, en mairie, au 01 30 90 45 70 ou [enfance.jeunesse@aubergenville.fr](mailto:enfance.jeunesse@aubergenville.fr)

## Un portail en ligne pour faciliter les paiements

La ville a mis en place un portail famille qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine, des études surveillées, des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire et de la petite enfance.

Cet espace offre également d'autres fonctionnalités comme consulter son dossier, signaler un changement, mais aussi réserver et annuler des prestations. Pour accéder à votre espace, deux possibilités :

- vous connecter directement depuis le site de la ville ([www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)) depuis l'onglet situé en page d'accueil.
- ou alors en mettant en favori l'adresse du portail pour y accéder directement <http://portailfamille.aubergenville.fr/>

### Une démarche simple et unique : le prélèvement automatique.

Vous pourrez bénéficier d'un service de prélèvement automatique pour régler vos factures. Il vous suffit de vous présenter en mairie, au Pôle Enfance Jeunesse, avec votre RIB.

**contacter le Pôle Enfance Jeunesse, en mairie, au 01 30 90 45 70**

# AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

## Accueil périscolaire

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ils sont pris en charge par des animateurs qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...). Un goûter offert est servi à 16h30.

**La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents.**

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

## Lieux d'accueil Périscolaire

### GROUPES SCOLAIRES ANDRÉ BERNARD ET LA FONTAINE

Accueil au centre de loisirs « Arc-en-ciel »

### GRUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

Accueil au centre de loisirs « Le Petit Prince »

### GROUPES SCOLAIRES JEAN MOULIN ET PAUL FORT

Accueil dans l'école au 20 rue du Plateau

### GRUPE SCOLAIRE REINE ASTRID

Accueil dans l'école au boulevard Lefauchaux

*Afin de connaître les modalités d'inscriptions (attention préinscription obligatoire) ou obtenir plus de renseignements, contacter le Pôle Enfance Jeunesse au 01 30 90 45 70.*

# Aide aux devoirs

## CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires ou a du mal à faire ses devoirs ?

Pour les élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>, du français aux maths en passant par l'histoire-géo, la Mairie propose des accompagnements sur mesure, le soir après la classe à raison de 2 séances par semaine (les lundi et jeudi ou les mardi et vendredi).

Les enfants sont répartis par niveau scolaire et par groupe de 6 ou 8 au maximum, et l'accueil s'effectue dans les lieux suivants :

- École Paul Fort (élémentaires)
- Espace Jeunes - Élisabethville (élémentaires)
- Maison de Tous (collégiens)

## Études surveillées

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.**

Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d'animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la ville d'Aubergenville.

Les études surveillées débuteront **le 10 septembre**, les parents qui ont besoin d'un mode de garde avant cette date devront inscrire leur enfant en accueil périscolaire.

Une inscription à l'activité est à effectuer auprès du Pôle Enfance Jeunesse, en mairie.

La réservation des séances est à effectuer le 20 du mois précédent au plus tard.

Pôle Enfance Jeunesse  
Renseignements et inscription  
au 01 30 90 45 70

## LA MAIRIE RECRUTE

À partir de la rentrée, la ville recrute des intervenants pour les études surveillées dans les écoles élémentaires de même que pour l'aide aux devoirs.

### Études surveillées dans les écoles élémentaires MISSIONS

- Surveillance des élèves (récréation, temps du goûter) de 16h30 à 17h
- Aide aux devoirs de 17h à 18h

BAC à BAC +2

Rémunération : 12 € brut de l'heure

### Aide aux devoirs CLAS MISSIONS

- Aide aux devoirs
- Aide méthodologique
- Mise en place d'activités pédagogiques

Horaires de 17h à 19h

BAC à BAC +2

Rémunération : 12 € brut de l'heure

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Mr Le Maire

# LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES DU MERCREDI ET DES VACANCES

*Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs.*

## Les centres de loisirs

Les centres de loisirs proposent un éventail d'activités toute l'année en fonction de l'âge, mais aussi de l'intérêt des enfants : éveil musical, jeux sportifs et de société, activités manuelles, coin bibliothèque, mais aussi sorties et visites culturelles pendant les vacances.

**Centre de loisirs « Le petit prince »**  
Pour les enfants de 3 à 6 ans

Rue Pierre Legland  
Tél. : 01 30 90 53 53

**Centre de loisirs « Arc-en-ciel »**  
Pour les enfants de 6 à 13 ans

Parc du Château du vivier  
Tél. : 01 30 91 13 98

Horaires des centres de loisirs  
tous les mercredis de l'année scolaire  
de 8h30 à 17h  
(pour les de 6 ans à 11 ans).

Pendant les vacances scolaires,  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
(pour les de 6 ans à 13 ans).

Inscriptions réservées en priorité aux  
enfants dont les 2 parents travaillent.

Un accueil péricentre peut être proposé  
de 7h à 8h30 et de 17h à 19h.

## Les structures jeunesse

### La Capsule

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Cette structure de proximité est un endroit convivial, ouvert, qui offre un panel d'animations tous les jours, toute l'année, vacances scolaires comprises : jeux, loisirs créatifs, ateliers culinaires, sorties, activités sportives, mini-séjours...

51 rue du Belvédère  
Tél. : 01 30 95 69 43

Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

## L'Espace Jeunes Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Toute l'année, un programme sur mesure est proposé pour les jeunes qui ont envie de se retrouver le soir ou le mercredi entre amis, de pratiquer des activités originales, du sport comme des jeux ! Pendant les vacances, la structure propose également une large gamme d'activités, mais aussi des sorties détente et loisirs, tout comme des séjours à la montagne, à la mer et en Europe.

**Quartier Bourg/Acosta**  
Avenue de la Division Leclerc  
Tél. : 01 30 95 41 64

**Quartier Élisabethville**  
Boulevard de Mantes  
Tél. : 01 30 95 82 88

**Horaires en semaine :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h.  
**Pendant les vacances :**  
du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h  
ou toute la journée en cas de sortie.

### Séjours

La Capsule et l'Espace jeunes organisent régulièrement des séjours de 7 à 14 jours.

Et depuis 2012, les structures jeunesse ont décidé de poser aussi leurs valises en Europe et de permettre aux enfants et aux jeunes de partir à la découverte de nos pays voisins. Les jeunes doivent fréquenter les structures jeunesse tout au long de l'année pour pouvoir participer.

**Renseignements et inscriptions  
directement auprès des structures  
jeunesse.**

## Colonies de vacances

Près de 100 enfants de 6 à 15 ans profitent chaque année des 6 séjours organisés par la ville en juillet et en août. Pendant 15 jours, les jeunes ont l'opportunité de mettre le cap sur le bord de mer, la montagne et de parcourir nos régions, tout en pratiquant des activités sportives et culturelles.

**Pour connaître les prochaines destinations et les modalités d'inscription, surveillez votre boîte aux lettres courant avril 2019, le programme y sera distribué.**

## Le Conseil Municipal Enfants

Composé de 16 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 issus de chaque école de la ville, il a pour mission d'initier les enfants à la politique locale tout en leur permettant de proposer des actions innovantes pour améliorer la vie de leur commune. Les enfants se retrouvent généralement un mercredi sur deux en mairie en fonction de leurs commissions puis 2 fois par an en séance plénière.

**Les prochaines élections du CME se dérouleront au cours du mois d'octobre.**

**Renseignements auprès de Véronique Tondi au 01 30 90 45 72 ou par mail : [vtondi@aubergenville.fr](mailto:vtondi@aubergenville.fr)**

# SE DÉTENDRE SE CULTIVER

## Maison des Arts

Danse classique, jazz ou breakdance, théâtre, chant, musique et près d'une vingtaine d'instruments, les enfants et les jeunes ont de quoi trouver leur bonheur dans le large éventail des disciplines artistiques enseignées à la Maison des Arts.

ACTIVITÉS	ÂGES
Eveil et initiation musique et danse	De 4 à 6 ans
Formation musicale et instrumentale	À partir de 7 ans
Chant et chorale	Selon les demandes
Danse jazz	À partir de 8 ans
Danse Classique	À partir de 6 ans
Break dance	À partir de 7 ans
Théâtre Art dramatique	À partir de 7 ans

Maison des Arts  
18, avenue Charles de Gaulle  
entrée par la rue du Chantier d'Hérubé  
renseignements et inscriptions  
au 01 30 95 14 35 ou  
maisondesarts@aubergenville.fr

## Bibliothèque

Avec plus de 22000 livres à disposition, la bibliothèque intercommunale située à Aubergenville, près de la mairie, permet aux enfants et aux jeunes, amoureux de lecture, de dévorer romans, BD et magazines, mais aussi de trouver de nombreux documents pour les aider à réaliser devoirs et exposés. Durée du prêt : 3 semaines, renouvelable 1 fois.

**L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents** (un justificatif de domicile vous sera demandé). L'abonnement livre est gratuit pour les enfants et les étudiants. Les abonnements CD et DVD sont payants pour tous. L'abonnement livre adulte est payant sauf pour les demandeurs d'emploi sur justificatif.

Bibliothèque  
1, avenue de la Division Leclerc  
Tél. : 01 30 90 45 19

Horaires d'ouverture  
Mardi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 14h

### La Maison de Voisinage

La Maison de Voisinage offre à tous les habitants, de nombreux services (permanences sociales, photocopies, consultations informatiques) et une palette d'événements hors pair, qui rythme de façon dynamique la saison culturelle : des activités variées, des soirées animées, des expositions, des sorties, des spectacles tout publics, des concerts ...

**Maison de voisinage**  
4 Bd de la République  
Tél. : 01 30 90 23 45  
maisondevoisinage@aubergenville.fr

### La Maison de Tous

Le centre social-Maison de Tous est ouvert aux habitants de tous les quartiers d'Aubergenville. La mixité et l'aide pour Tous sont ses fonctions essentielles.

Elle participe à la richesse du quartier avec ses actions en direction des parents, de la jeunesse et des seniors.

Outre les activités culturelles : ateliers à thème, expositions, les Aubergenvillois peuvent y trouver des services de proximité et des permanences sociales.

Maison de Tous -  
51 Rue Belvédère  
Tél. : 01 30 90 54 66  
maisondetous@aubergenville.fr

### Cinéma Paul Grimault

Pas besoin de prendre la voiture ni même de patienter dans de longues files d'attente pour découvrir les derniers films ou dessins animés sortis. Le cinéma Paul Grimault vous accueille à Aubergenville, en centre-ville, dans une salle conviviale et à des prix compétitifs (de 4 à 7 euros la séance et 5,10 euros avec la ciné-carte).

**Cinéma Paul Grimault**  
1 avenue de la Division  
Leclerc  
Tél. : 01 30 90 04 19

Programme sur  
[www.cinemapaulgrimault.com](http://www.cinemapaulgrimault.com)  
ou en version papier dans  
les structures municipales et  
intercommunales



### LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Forum des associations est un des temps forts de la rentrée.

Il rassemble toutes les associations de la ville pour vous permettre de décider quelles seront vos activités sportives, culturelles ou de loisirs. C'est aussi un moment de rencontre important avec tous les acteurs de la ville qui peut vous donner envie de vous engager dans la vie associative.

**Rendez-vous**  
dimanche 9 septembre  
2018 de 11h à 18h  
à la Maison des Associations pour  
trouver la passion qui  
vous animera toute  
cette année.

Retrouvez les associations qui proposent des activités pour les enfants et la jeunesse et toutes les autres associations aubergenvilloises dans les pages suivantes.

Renseignements  
service Animation  
au 01 30 90 45 95

# LES ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT DES ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

## •ASSOCIATION CULTURELLE ÉDUCATIVE ET DE LOISIRS D'AUBERGENVILLE

Camps de jeunes, sorties culturelles, activités sportives  
7 à 17 ans

Vincent BAUDINAUD  
**01 30 95 60 22**

## •COEURS VAILLANTS

### ÂMES VAILLANTES

Action catholique des enfants  
6 à 15 ans

Marie-Pierre REBILLAT  
**06 84 48 19 39**

## •CULTURE ET LOISIRS

Aquarelle, peinture, dessin, arts plastiques, danse, gym, anglais (tous niveaux), couture, réfection de siège

À partir de 5 ans

Andrée  
BALLU-MILAIRE  
**01 30 95 95 19**  
**06 37 44 41 09**

## •ELISA BRIDGE CLUB

Bridge

À partir de 12 ans

Régine BIGANT  
**06 81 14 74 46**

## •IFEP (Insertion Formation

Éducation Prévention)

Accompagnement éducatif

11 à 25 ans

IFEP Aubergenville  
**01 30 90 38 93**

## •Orchestre d'harmonie

La Diane

Orchestre

Tout public

Jean-Michel  
BARTHOMEUF  
**06 78 84 67 69**

## •LE CHAPITEAU BLEU

Disciplines circassiennes

À partir de 7 ans

Bruno WEST  
**06 63 21 53 43**

## •MAISON DES COULEURS

Découverte des arts

plastiques et des arts visuels

À partir de 5 ans

Sandrine DUFOSSE  
**01 30 90 27 01**

## •N'JOY DANCE PROJECT

Danse moderne street, danses latines enfants et atelier chant adultes

À partir de 4 ans

Sarah BLALI  
**06 01 33 29 77**

## •OKOLIZA-CIR'KDANSE

Cirque - danses du monde (bollywood, danses tziganes, classique) ensemble musical chorale éveil musique et danse

À partir de 3 ans

Karine DEVIENNE  
**06 89 62 63 10**

## •SALSAFORM

Remise en forme et danses

À partir de 15 ans

Freddy CARABIN  
**06 48 07 33 68**

## •SOPHRO HARMONIE

AUBERGENVILLE

Sophrologie

À partir de 7 ans

Delphine BERTRAND  
**06 62 03 76 28**

## •TEMPS DANSE AFRO

Danses africaines accompagnées par un orchestre de percus

À partir de 6 ans

Percussions, djembé et doumdoum afro fitness (remise en forme)  
À partir de 11 ans

Corinne et Nicolas BLOCK  
**06 18 86 92 24**  
**06 17 48 54 79**

## •VASSILKI

Promotion de la langue, la culture russe et l'amitié franco-russe

6 à 12 ans

Nicolas MARTIN  
**06 88 62 73 05**

## •Cours de Portugais

Isabel FERNANDES

7 à 11 ans

**06 20 65 14 99**

# LES AUTRES ASSOCIATIONS CULTURELLES, HUMANITAIRES ET D'ANIMATION AUBERGENVILLOISES

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
AAA Association Aubergenvilloise d'Animation	Garde princière « Les Mousquetaires » et animation		Alain CECCONI <b>06 78 41 81 50</b>
AAE Association Animation Elisabethville	Majorettes et animation (chasse aux œufs, Noël, concours belote...)		Virginie CLERET <b>06 74 69 66 61</b>
AIFA Aubergenville Intégration Fraternité Africaine	Fraternité africaine		Tanoh EFFOUA <b>01 78 80 43 98</b>
AMICALE DES ANCIENS	Marche, belote, tarot, scrabble, anglais, travaux manuels, théâtre, sorties...	Personnes retraitées ou n'ayant plus d'activité professionnelle	Permanence mardi et jeudi de 14h à 16 h 30 à la Maison des associations <b>01 30 95 42 86</b>
AMICALE AUBERGENVILLOISE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE	Généalogie et histoire de la ville		Catherine CHAUVELIER <b>01 30 95 38 75</b>
AMICALE PHILATÉLIQUE D'AUBERGENVILLE	Philatélie - Placophilie		Christian ARMAND <b>06 07 62 56 95</b>
AUBERGENVILLE DANSE D'AGRÉMENT	Danse de société	Adultes	Carmen Sanchez <b>01 30 95 25 54</b> <b>06 58 72 92 54</b>
ASSOCIATION CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE DES PORTUGAIS D'AUBERGENVILLE	Faire connaître l'art traditionnel portugais		Pedro MACHADO <b>06 76 46 30 90</b>
BADENYA YVELINES FRANCE	Fraternité africaine		Sékou KEITA <b>01 30 95 39 67</b> <b>06 79 67 02 30</b>
PLURI'ELLES	Favoriser le décloisonnement des femmes		Anissa MOUMNI <b>06 62 66 49 16</b>

## LES AUTRES ASSOCIATIONS CULTURELLES, HUMANITAIRES ET D'ANIMATION AUBERGENVILLOISES

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
CLUB DES AQUARIOPHILES D'AUBERGENVILLE ET SES ENVIRONS	Développement de la pratique de l'aquariophilie		Michel LANGLOIS <b>06 82 29 63 25</b>
COEURS EN SCÈNE	Événements en faveur des enfants malades		Nicolas RENALDO <b>06 47 40 25 66</b>
COMITÉ DES JUMELAGES	Alcobaça, Belchatów, Dieburg, Horndean		Jean-François GAWLIK <b>01 30 95 71 81</b> <b>06 86 00 55 81</b>
FNACA	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	cérémonies patriotiques et devoir de mémoire	Annie TYMOCZKO <b>01 30 95 85 03</b>
FRANCE SÉNÉGAL GUINÉE BISSAU BASSEREL	Fraternité africaine		Gaston MENDY <b>01 30 90 29 27</b> <b>06 84 85 11 80</b>
GRMCAE	Groupe de Recherche sur la Mémoire Collective d'Aubergenville / Elisabethville		Jean-Guy MARTIN <b>06 10 41 11 28</b>
LOSANGES D'AUTOMNE		Retraités de Renault	Michel TROUSSIER <b>06 80 13 03 66</b>
MAIN DANS LA MAIN	Actions humanitaires en France et en Afrique		Founémoussou BARADJI <b>01 30 91 01 59</b>
NAUSICAA	Événements et rencontres culturelles (concerts, expositions, brocante)		Nicole LOISEL-FATIEN <b>01 30 90 60 12</b>
ROTARY CLUB D'AUBERGENVILLE SEINE MAULDRE	Actions sociales et humanitaires, actions professionnelles		info@ rotaryclubaubergenville. org
SECOURS CATHOLIQUE	Accompagnement social		Chrsitiane SCHEID <b>06 82 18 37 25</b>
DÉFI SERVICES PLUS	Réinsertion de personnes en recherche d'emploi		Jean Francois LUTHIN <b>01 39 70 98 20</b>
UNC Union Nationale des Combattants	Cérémonies patriotiques et devoir de mémoire	Anciens combattants et soldats de France	André MARIN <b>01 30 95 76 78</b> Bruno PAULIN <b>01 30 90 30 78</b>

# 08 SE DÉPENSER

## École municipale des sports

*Face aux consoles, ordinateurs et télévisions, le sport ne fait pas toujours le poids. L'École Municipale des Sports a pour ambition de montrer aux enfants de 4 à 11 ans que se dépenser, c'est amusant, mais aussi divertissant!*

### Des stages toniques

En partenariat avec nos associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de **3 à 5 disciplines différentes** lors des vacances de la Toussaint, de février, de Pâques et en juillet.

### Différents sports au programme

L'année est ponctuée de **cycles sportifs de 4 à 5 semaines** chacun, permettant aux enfants d'essayer plusieurs disciplines allant du badminton au judo en passant par le roller-hockey, l'athlétisme ou le rugby...

### Comment s'inscrire ?

L'inscription à l'École Municipale des Sports est **strictement réservée aux enfants aubergenvillois**.

Documents à fournir : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

### Horaires

Chaque mercredi hors vacances scolaires :

13h30 à 14h30 pour les moyennes sections

14h30 à 15h30 pour les grandes sections

15h30 à 16h30 pour les CP à CM2

Semaine de 5 jours de stage pendant les vacances

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions au service animation, du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 01 30 90 45 83

## Associations sportives

Aubergenville peut être fière du dynamisme de ses acteurs locaux. Avec plus d'une vingtaine d'associations et de nombreux équipements de proximité, les enfants et les jeunes

pourront découvrir une activité jamais encore pratiquée et s'y adonner avec passion, mais aussi satisfaire toutes leurs envies sportives.

## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS
AQUAFORM CSMAE	Aquagym
AQUATIC CLUB AUBERGENVILLE	Natation sportive
AS GANT D'OR	Savate boxe française Self défense - Kick boxing full contact - Sophrogym
	Zumba fitness - Zumba kids
AUBER ENERGYM	Gym tonique - gym douce - pilates - gym enfant - Zumba
AUBERGENVILLE BADMINTON CLUB	Badminton
AUBERGENVILLE BOXING CLUB	Boxe thaïlandaise - K1
AUBERGENVILLE FOOTBALL CLUB	Football
AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB	Jujitsu - Self défense - taïso
	Judo
AUBERGENVILLE HANDBALL	Handball
AUBERGENVILLE PÉTANQUE	Pétanque
CAPOEIRA SEMPRE SENZALA	Capoiera
CENTRE DE KARATÉ GOSHINDO	Karaté
CLUB ATHLÉTIQUE AUBERGENVILLE	Athlétisme
CLUB AUBERGENVILLE TENNIS DE TABLE	Tennis de table
CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET	Basketball
COMPAGNIE D'ARC AUBERGENVILLE	Tir à l'arc
	Tai-Bo fitness
FULL'FORM	Gym Zen - Crossfit circuit training Self défense
LES HYÈNES D'AUBERGENVILLE	Roller hockey
RANDONNÉE PÉDESTRE	Randonnée pédestre
RUGBY CLUB AUBERGENVILLE ÉLISABETHVILLE	Rugby
TENNIS AUBERGENVILLE CLUB	Tennis
TOURNESOL	Yoga et randonnée

## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ÂGES	INFORMATIONS	CONTACTS	
Adultes	Loisir	Catherine LEBELLE	06 22 87 09 60
(enfants sachant nager)	Loisir et compétition	Catherine LEBELLE	06 22 87 09 60
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Mokhtar BOUTCHICHE	06 28 04 73 26
À partir de 5 ans			
À partir de 3 ans	Loisir	Luc PHILIBERT	06 64 58 19 27
À partir de 15 ans	Loisir	Michel THULLIER Christian JACQUES	06 86 53 44 02 06 34 35 30 93
À partir de 16 ans	Loisir et compétition	Zaid BOURAHLA	06 27 81 78 74
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Jérôme AMBLARD Sylvain MASSICOT	06 73 71 47 59 06 75 91 84 89
À partir de 15 ans	Loisir et compétition	Jean-François GAWLIK	06 86 00 55 81
À partir de 5 ans			
À partir de 8 ans	Loisir et compétition	Eric BOISTEAU Joël HARTMANN	06 85 06 06 46 06 82 82 40 32
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	José DA SILVA	06 16 80 84 55
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Aurélie DE SOUZA	06 76 09 09 38
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Patrick CORNU	06 85 06 23 91
À partir de 7 ans (6 ans après essai)	Loisir et compétition	Stéphane GALLET	06 30 13 01 93
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Stéphane GIRAUD	06 78 27 29 70
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Gaëtan MALONDA	07 61 91 03 09
À partir de 10 ans	Loisir et compétition	Laurent CLERET	06 85 01 63 75
À partir de 14 ans	Loisir	Abou BOUTCHICHE	06 63 44 20 09
À partir de 16 ans			
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Olivier JEGO	06 45 27 25 26
Adultes	Loisir	Henri REGNIER	01 30 95 34 82
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Patrick SEVEAU	06 07 82 13 49
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Carlos RIBEIRO	06 84 66 99 53
Adultes	Loisir	Jacqueline ORDONNEAU	01 30 95 51 52

# 09 SE DÉPLACER

## La carte scolaire Bus

Délivrée par OPTILE  
(Organisation Professionnelle des  
Transports d'Ile-de-France)

### Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km.

### Conditions de validité

Un aller-retour quotidien pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

### Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis déposés auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou de l'annexe Mairie à la Maison de Voisinage, accompagnés de justificatifs demandés.

### Coût

173,20 € (dont 12 € de frais de dossier)  
participation conseil départemental : 65 €  
participation ville : 108,20 €  
participation famille : 0 €

## La carte Imagine'R

Ile de France Mobilités

### Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Ile-de-France et âgés de moins de 22 ans.

### Conditions de validité

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limites de fréquence.

### Conditions de délivrance

Retrait du dossier auprès de la gare d'Aubergenville ou sur internet imagine-r.com. Ne pas oublier de le faire tamponner par l'établissement scolaire avant envoi.

### Coût

350 € (dont 8 € de frais de dossier)  
participation ville : remboursement à hauteur de 50 % sur présentation de justificatifs (uniquement pour les lycéens\* scolarisés dans un établissement extérieur à la commune du fait que la section choisie n'est pas enseignée au lycée Van Gogh). Non valable pour les apprentis.  
Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 01 30 90 45 00

\* Le terme « lycéen » s'entend pour un élève scolarisé de la seconde à la terminale.

# Le Pass Local

*Délivré par la MAIRIE  
(sous contrôle d'OPTILE) - non  
cumulable avec la carte scolaire*

## Bénéficiaires

Les personnes seules retraitées ou les couples retraités sous conditions de ressources, les invalides de guerre percevant une pension militaire d'invalidité, les personnes handicapées percevant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ou ayant un taux d'invalidité de + de 80%, les demandeurs d'emplois ne bénéficiant ni de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni de la couverture maladie universelle (CMU), les enfants d'Aubergenville scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée, et les étudiants domiciliés à Aubergenville, âgés de moins de 21 ans, scolarisés en section BTS au lycée Van Gogh.

## Conditions de validité

Carte annuelle valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Libre circulation sur le réseau de la ligne 40 tous les jours de la semaine.

## Conditions de délivrance

Retrait du formulaire de demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la Mairie annexe à la Maison de Voisinage. Carte délivrée par l'accueil de la mairie 48h après dépôt des pièces demandées.

**Coût**

**175 €**

**Participation ville : 155 €**

**Participation bénéficiaire : 20 €**

## Les autres titres de transport valables sur la ligne 40

*Ile de France Mobilités* propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Ile-de-France et valables sur le réseau de la ligne 40 : Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 75 % pour les personnes les plus démunies.

**Pour tous renseignements,  
connectez-vous sur :**  
[www.navigo.fr](http://www.navigo.fr)

**NB : les enfants de moins de 4 ans bénéficient de la gratuité sur l'ensemble des lignes régulières du réseau.**

# LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

## THIERRY MONTANGERAND

Maire d'Aubergenville

### *Maires Adjoints*

#### **PHILIPPE LEYMARIE**

Finances - Urbanisme

#### **VIRGINIE MEUNIER**

Communication - Développement  
numérique - Informatique

#### **ARMAND MACHADO**

Animation - Jumelages - Fêtes et  
cérémonies - Relations avec le SDIS

#### **SYLVIA PADIOU**

Affaires générales - Qualité des  
services Publics - Petite Enfance

#### **BERNARD GRIGY**

Sports - Associations Sportives  
Maison de Voisinage

#### **FABIENNE PAULIN**

Culture - Environnement  
Espaces verts

#### **GILLES LECOLE**

Travaux - Transports

#### **CLAUDINE ARNOUD**

Affaires scolaires - Enfance

#### **DIDIER JAHIER**

Politique et Action Sociales  
Jeunesse

### *Conseillère municipale déléguée*

#### **DENISE AMBLARD**

Conseil municipal enfants - Maison de  
tous - Animation du commerce local  
sur le quartier d'Acosta et le bourg

### *Conseillers municipaux*

Sophie Primas

Marie-Christine Lozach

Pascal Andre

Armène Isidore

Joël Daniel

Françoise Huentz

André Godineau

Rachida Abdelouahed

Edward Dangelot

Laurence Denand

Sébastien Guerin

Nadette Pruvost

Guy Escrinier

Valérie Massicot

Frédéric Grosboillot

Isabelle Chalmandrier

Claude Vannymeersch

Agnès Chevalier

Nathalie Senn

### *Conseillers municipaux d'opposition*

Mohamed Zerkoun

Marc Tazdait

Philippe Gommard

### *Pour joindre vos élus*

**tél. : 01 30 90 45 88**

**ou 05**



09  
sept  
2018

FORUM

ASSOCIATIONS

*Forum des  
Associations*

*Maison des  
Associations*

LES  
JOURS

Maison des Associations - 25 route de Quarante Sous  
Renseignements : Service Animation - 01 30 90 45 85  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

AUBERGENVILLE ET VOUS - @Aubergenville

11h - 18h



Mairie d'Aubergenville  
1, avenue de la Division Leclerc  
78410 Aubergenville

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

Suivez-nous aussi sur



Aubergenville et vous

@Aubergenville